



Bureau de Développement des Télécommunications (BDT)

**Quatrième réunion du Groupe Consultatif pour
le Développement des Télécommunications (GCDT)
Genève, 12-13 octobre 2000**

**Document TDAG-4/3-F
8 septembre 2000
Original: anglais**

Note du Directeur du BDT

STRATEGIE D'UTILISATION D'INTERNET AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT

1 Aperçu général

"Internet constitue une véritable révolution qui bouleverse les modes de pensée et de vie, les méthodes d'achat et de vente, la collecte de l'information et l'activité commerciale. Etant donné que l'industrie des télécommunications fournit l'infrastructure pour Internet, télécommunications et Internet sont inextricablement liés. De fait, le réseau téléphonique public commuté (RTPC) raccorde des dizaines de millions d'ordinateurs à Internet, constituant ainsi la plupart des moyens matériels grâce auxquels les services IP et d'autres services d'applications connexes comme le web sont acheminés. Le RTPC offre en outre à des millions d'utilisateurs un accès commuté à Internet.

Grâce à l'essor spectaculaire des réseaux IP, on dispose aujourd'hui de méthodes novatrices de fourniture de services telles que les applications multimédias et la téléphonie sur Internet. Nombre de ces nouvelles applications exigent une amélioration constante de l'infrastructure de l'Internet et du RTPC, dans l'optique d'une meilleure qualité de service (QS), et nécessitent des réseaux d'accès à plus grande largeur de bande. Ces applications ont de profondes répercussions sur les technologies qu'utilisent les réseaux de télécommunication et leur évolution. Il n'est donc pas surprenant que la croissance de l'Internet influe beaucoup sur le rôle que joue l'UIT dans tout ce qui touche aux télécommunications.

Parallèlement, l'offre de nouveaux services découlant de la convergence, tels que les réseaux IP par câble ou la téléphonie sur Internet, pose des problèmes complexes à beaucoup de Membres de l'UIT sur le triple plan de la réglementation, de la tarification et des politiques générales. L'UIT est de plus en plus souvent appelée à prêter son assistance pour aider ses Membres à faire face aux conséquences du passage à un réseau utilisant des supports IP et à mettre en place des cadres réglementaires adaptés aux services multimédias et aux services issus de la convergence, dont l'Internet" (Source: Document du Conseil de l'UIT: *Activités entreprises par le Secrétariat général et les Secteurs de l'UIT concernant les réseaux fondés sur le protocole Internet et la coopération avec d'autres organisations internationales.*)

Comme il ressort de l'encadré ci-dessus, l'Internet et les réseaux basés IP ont une incidence importante sur le secteur des télécommunications. Parallèlement, les pouvoirs publics sont de plus en plus nombreux à faire de la réduction de ce qu'on appelle la "fracture numérique", en vue d'assurer un accès équitable à Internet, l'une de leurs grandes priorités. Le présent document met en évidence les principales activités que mène actuellement l'UIT-D en ce qui concerne Internet et indique comment ce secteur peut aider ses Membres, par de nouvelles activités, à relever les défis liés à l'Internet, à l'accès, à la convergence, à la concurrence et aux problèmes de politique générale et de réglementation.

2 Activités actuelles de l'UIT-D concernant l'Internet

2.1 Statistiques et analyse

L'Unité Système d'information participe à un certain nombre d'activités concernant l'Internet, parmi lesquelles la mesure de l'accès à Internet, l'analyse des marchés Internet nationaux et l'organisation d'ateliers sur les incidences de l'Internet pour le secteur des télécommunications.

- L'Unité recueille, compile et diffuse des statistiques annuelles concernant la diffusion sur Internet. Elle procède actuellement à des travaux pour savoir comment déterminer les meilleurs indicateurs à utiliser pour mesurer la diffusion sur Internet et comment utiliser les données pour faire une analyse de la situation et des prévisions. Ces travaux sont effectués en coopération avec d'autres organisations internationales, des chercheurs dans le domaine de la nouvelle économie et les milieux universitaires.
- Elle procède à une analyse de l'accès à Internet dans les pays en développement. Elle a ainsi été amenée à rédiger les chapitres pertinents du Rapport annuel de l'UIT sur l'Internet intitulé "*Challenges to the Network*" (Quels enjeux pour le réseau). L'Unité projette en outre d'analyser la diffusion de l'Internet dans des pays se trouvant à des stades de développement différents. Le projet d'études de cas sur Internet vise à analyser les facteurs qui accélèrent ou retardent le développement d'Internet dans différents environnements et, par une étude comparative, à conseiller les décideurs et les organismes de réglementation quant aux mesures à prendre. L'accent sera mis en particulier sur l'extension d'Internet à différents secteurs de l'économie tels que la santé publique, l'éducation et le commerce ainsi que les pouvoirs publics. En 2000, des études de cas ont été faites pour les pays suivants: Bolivie, Egypte, Hongrie, Népal, Ouganda et Singapour.
- Le Sommet africain sur l'Internet et les télécommunications s'est tenu en Gambie en juin 2000. Il a réuni des responsables chargés de la politique générale et de l'exploitation de l'Internet de ministères des communications, d'organismes de réglementation, d'exploitations de télécommunication et de prestataires de services Internet venus de presque tous les pays d'Afrique subsaharienne. L'objectif était d'absorber les grands problèmes que pose l'Internet et les débouchés qu'il offre aux décideurs et opérateurs du secteur des télécommunications dans la région. Cette conférence a été organisée conjointement par l'Organisation des télécommunications du Commonwealth (OTC) et l'UIT.
- Une assistance a également été fournie en vue de créer et d'héberger les sites web de la Commission des communications de l'Ouganda.

2.2 Politique générale

L'Unité de la réforme sectorielle du BDT est chargée de mettre en oeuvre le programme du Plan d'action de La Valette consacré à la réforme, à la législation et à la réglementation des télécommunications. Dans cette optique, l'Unité fournit une assistance à certains pays pour la restructuration de leur secteur des télécommunications. Elle collecte et analyse des données sur les lignes d'évolution de la réforme sectorielle.

- L'Unité procède à une enquête annuelle sur la réglementation des télécommunications. L'enquête de cette année contient une section consacrée à Internet et aux réseaux fondés sur le protocole Internet et un questionnaire auquel chaque pays est invité à répondre en indiquant l'année de mise en service commerciale du courrier électronique et de l'accès au web, le nombre de fournisseurs de services Internet présents sur le marché et les restrictions éventuelles imposées à l'utilisation des réseaux publics Internet et basés IP pour la fourniture de services vocaux et de télécopie. Les informations recueillies seront analysées et consignées dans la troisième édition du Rapport intitulé "*Tendances générales des réformes dans les télécommunications, 2000 (TTR 2000)*".
- L'Unité est également chargée d'élaborer et de mettre à jour le site web sur la réglementation des télécommunications (T-Reg en ligne). Ce site est un service d'information sur la réglementation que le BDT met à la disposition de la communauté des télécommunications; on y trouve des informations essentielles concernant la réglementation et la réforme sectorielle. Il comprend aussi une bibliothèque électronique de référence qui regroupe des documents sur l'Internet et la convergence.
- L'Unité organise des séminaires régionaux sur la réforme et la réglementation des télécommunications. Les thèmes examinés à ces occasions, au nombre desquels figure l'Internet, sont choisis par les régions elles-mêmes.

2.3 Renforcement des capacités

Le BDT fait une large utilisation d'Internet pour dispenser une formation et un appui en ligne, par exemple dans le cadre du Centre de formation virtuel (<http://www.itu.int/VTC/>) et de l'Université mondiale des télécommunications (<http://www.itu.int/ITU-D-HRD/gtugtti/Default.html>).

Parmi les activités, on peut citer:

- Une série de cours dispensés via Internet pour apprendre comment utiliser Internet pour le téléenseignement.
- Divers forums électroniques sur des sujets tels que l'accès hertzien fixe, la commercialisation des services de télécommunication, le téléenseignement et la gestion de la qualité totale.
- Une formation en ligne via Internet sera bientôt offerte à plusieurs milliers d'étudiants d'organisations de pays en développement Membres de l'UIT, sur des sujets très divers, en particulier les réseaux IP.
- Il est prévu d'organiser, en collaboration avec des Membres du Secteur privé, des ateliers sur la gestion des réseaux IP pour les pays en développement.

2.4 Accès

Le Programme 3 du Plan d'action de La Valette vise à promouvoir l'accès universel aux technologies de l'information et de la communication (TIC). Un certain nombre d'activités sont actuellement menées pour permettre aux pays en développement, en particulier les zones mal desservies ou les zones rurales de ces pays, de se connecter à l'Internet. Citons notamment:

- La mise en œuvre de projets pilotes de création de télécentres communautaires au Mali, au Bénin, en Tanzanie, en Ouganda, au Mozambique, au Bhoutan, au Viet Nam, en Inde, au Honduras et à Suriname.
- Dans le cadre du projet "Internet pour tous en Argentine", des télécentres sont actuellement mis en place en Argentine. Ce projet, financé conjointement par le Ministère des communications de l'Argentine et le BDT, permettra aux zones isolées ou mal desservies d'avoir accès à l'Internet. L'objectif est d'installer 950 centres technologiques communautaires.

2.5 Commissions d'études de l'UIT-D

Une Commission d'études est chargée d'étudier le renforcement de l'infrastructure et de l'utilisation d'Internet dans les pays en développement (Question 13/1). Un groupe spécialisé a aussi pour tâche d'examiner les divers mécanismes permettant de promouvoir le développement des nouvelles technologies des télécommunications pour les applications rurales (7).

2.6 Commerce électronique pour les pays en développement (EC-DC)

La nécessité de mettre au point des applications technologiques novatrices pouvant être intégrées dans le réseau de télécommunication actuel a été soulignée dans le Programme 2 du Plan d'action de La Valette. A cet égard, le BDT a lancé un programme de développement particulier appelé "Commerce électronique pour les pays en développement (EC-DC)". Les objectifs de ce projet mondial sont les suivants:

Faire en sorte que les pays en développement et les pays les moins avancés utilisent leurs infrastructures et services de télécommunication actuels pour faire du commerce électronique:

- en coordonnant la conception, la mise au point et la mise en œuvre de systèmes de commerce électronique (centres EC-DC);
- en proposant des solutions rentables pour intégrer le commerce électronique dans les infrastructures et services existants.

Faciliter le transfert de la technologie du commerce électronique et sensibiliser le grand public:

- en apportant des réponses aux questions que pose le choix de technologies et en contribuant à la définition d'orientations générales et de stratégies en matière de commerce électronique;
- en organisant des séminaires et des ateliers de formation visant à renforcer les capacités locales, afin d'assurer une participation active du personnel local aux activités de commerce électronique.

Stimuler la planification et la mise en place de l'infrastructure des télécommunications:

- en démontrant l'intérêt des télécommunications sur Internet pour développer les marchés au moyen d'applications telles que le commerce électronique;
- en fournissant, dans le cadre de l'infrastructure des technologies de l'information et de la communication, des services à valeur ajoutée qui favoriseront la croissance et les investissements dans l'infrastructure des télécommunications.

Depuis le lancement du projet pilote EC-DC à la CMDT-98 (La Valette, Malte) et son approbation en septembre 1998 comme projet du BDT financé à l'aide des excédents de recettes TELECOM, des projets EC-DC sont en cours d'exécution au Venezuela, en Egypte et au Maroc et plusieurs autres pays ont demandé à participer au projet EC-DC. Des accords de partenariat sont actuellement examinés en vue de fournir à d'autres pays une assistance financière ou autre pour le commerce électronique.

3 Stratégie future

On trouvera dans le Tableau 1 des stratégies que l'UIT-D pourrait adopter pour ses activités futures liées à Internet.

TABLEAU 1

Projets de Recommandations relatives à la mise au point par le BDT d'une stratégie concernant l'Internet pour l'année 2000

Stratégie	Activités
Encourager l'accès universel à l'Internet	<ul style="list-style-type: none">• Elaborer des directives sur les moyens et les politiques générales propres à assurer l'accès de tous à l'Internet.• Coopérer à des projets visant à promouvoir l'accès généralisé et durable à l'Internet (télécentres franchisés, par exemple).
Inciter des prestataires de services Internet ou d'autres entreprises spécialisées dans les technologies de l'information et de la communication (TIC) à devenir Membres de l'UIT-D	<ul style="list-style-type: none">• Favoriser la participation de prestataires de services Internet, de constructeurs d'équipements de réseau, d'investisseurs en capital-risque et d'autres entreprises de la nouvelle économie. Organiser des manifestations, notamment des séminaires de l'UIT.• Etablir une base de données d'entités potentielles et mener une campagne sélective de publipostage.• Encourager la participation de nouveaux Membres par relations personnelles.• Ces activités doivent être menées en coopération avec l'UIT-D, dans le cadre de la stratégie suivie par ce secteur pour encourager la participation de nouveaux Membres.
Trouver les meilleurs spécialistes de l'Internet	<ul style="list-style-type: none">• Participer à des réunions importantes sur l'Internet telles que la Conférence annuelle de l'Internet Society, pour nouer de nouveaux contacts.• Mettre ces nouveaux contacts en rapport avec le Groupe du BDT chargé de l'Internet.• Etablir une liste de spécialistes de l'Internet.

Stratégie	Activités
Faire en sorte que le plan opérationnel tienne compte de la stratégie du BDT concernant l'Internet	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en évidence les points concernant l'Internet pour s'y reporter plus facilement. • Informer le responsable Internet de toutes les activités liées à ce réseau. • Créer des équipes entre les différents services aux fins de la mise en œuvre.
Sensibiliser davantage les pays en développement aux activités du BDT liées à Internet	<p>Tirer parti:</p> <ul style="list-style-type: none"> • des réunions du GCDT, des Commissions d'études de l'UIT-D, des manifestations TELECOM; • des séminaires et du site web du BDT; • étoffer le Bulletin mensuel du BDT sur l'Internet, afin d'y faire une large place aux manifestations Internet à venir, d'y faire paraître des articles intéressants et d'inviter les pays en développement à y publier des contributions; • créer un modèle de présentation des activités Internet du BDT, conçu en fonction du thème de la manifestation; • incorporer une partie consacrée à Internet dans les exposés et les allocutions que doivent prononcer le Directeur et d'autres responsables du BDT.
Rassembler, compiler, analyser et diffuser des études relatives à la diffusion de l'Internet	<ul style="list-style-type: none"> • Continuer de recueillir des données statistiques et de politique générale sur l'Internet. • Poursuivre la réalisation d'études de cas nationales consacrées à l'Internet. • Faire appel à des collaborateurs du BDT pour recueillir des données à chaque réunion.
Mettre l'accent sur les activités menées par le BDT dans le domaine du commerce électronique pour les pays en développement et favoriser la participation du secteur public et du secteur privé	Organiser des conférences et des séminaires, rédiger des projets et améliorer le site web EC-DC.
Créer des boîtes à outils Internet du BDT	<ul style="list-style-type: none"> • Boîte à outils Internet du BDT pour les organismes de réglementation (Aperçu général des problèmes et stratégies susceptibles d'être adoptées par les organismes de réglementation). • Boîte à outils Internet du BDT pour les opérateurs de télécommunication (Stratégies commerciales susceptibles d'être adoptées par les opérateurs de télécommunication). • Boîte à outils du BDT pour les prestataires de services Internet (Comment devenir prestataire de services Internet). • Boîte à outils du BDT sur le commerce électronique (Lancer un projet de commerce électronique dans votre pays).

Stratégie	Activités
Mettre à profit les manifestations stratégiques pour connaître les besoins stratégiques des pays en développement dans le domaine des TIC	Interviewer les dirigeants de pays en développement à l'occasion de séminaires, de manifestations sur les télécommunications ou d'ateliers du BDT, de réunions du GCDT ou des Commissions d'études de l'UIT-D.
Organiser régulièrement au sein du BDT des séances de réflexion consacrées à Internet	<ul style="list-style-type: none"> • Faire rapport après chaque mission et mettre en commun les adresses et les CV des contacts ainsi que les données d'expérience. • Créer une base de données commune de contacts. • Examiner et affiner la stratégie.
Soumettre des contributions aux Commissions d'études de l'UIT-D	Question 13/1 - Renforcement de l'infrastructure et de l'utilisation d'Internet dans les pays en développement
Fournir une assistance en matière de réglementation pour les questions concernant Internet ou la convergence	<ul style="list-style-type: none"> • Tables rondes, séminaires, examens permanents. • Bibliothèque électronique rassemblant des informations de référence. • Assistance technique.
Renforcer le rôle d'Internet dans les Centres d'excellence	Concevoir du matériel didactique et organiser des ateliers sur la téléphonie sur Internet, les modèles de la nouvelle économie ou le Commerce électronique, à l'intention d'organismes de réglementation et d'opérateurs de télécommunication.
Site Internet du BDT	<ul style="list-style-type: none"> • Créer des pages web avec des liens renvoyant à toutes les informations utiles concernant Internet, et attirer l'attention sur les activités et la stratégie du BDT dans ce domaine. • Contribuer à la conception et, au besoin, à l'hébergement des sites web d'organismes de réglementation (Union panafricaine des télécommunications (UPAT) et Commission des communications de l'Ouganda, par exemple).
Coopérer avec d'autres organisations et avec les Secteurs de l'UIT pour suivre les activités liées à Internet	<ul style="list-style-type: none"> • Commissions d'études de l'UIT-T et de l'UIT-R, Unité de planification stratégique. • Institutions spécialisées des Nations Unies. • Créer des Groupes de travail intersectoriels.